

Compte rendu du Comité Départemental d'Action Sociale

du 9 septembre 2021

Lors de la réunion plénière du CDAS qui s'est déroulée le jeudi 9 septembre 2021, et suite au relevé de conclusions du Conseil National de l'Action Sociale (CNAS) du 8 juillet 2021, des déclarations liminaires ont été déposées.

FO-DGFIP 69 et l'ensemble des organisations syndicales représentées condamnent la diminution des moyens mis à la disposition de l'Action sociale mais surtout, la mise en vente à des organismes privés de 14 résidences EPAF, ce qui réduit considérablement les offres proposées aux agents. Ces mêmes résidences ont elles-mêmes subi un manque de financement en termes de travaux.

FO confirme son opposition à la grande braderie de l'EPAF, bien commun de tous les agents.

Monsieur HAAN, le Président, a détaillé l'ordre du jour :

- 1 – Approbation du PV du 29 juin 2021
- 2 – Relevé de conclusions du CNAS du 8 juillet 2021
- 3 – Point sur CAL 2021 et actions complémentaires à mettre en œuvre
- 4 – Choix fiches voyages 2022 pour préparation des marchés publics
- 5 – Questions diverses

1 - Approbation du PV du 29 juin 2021 à l'unanimité.

2 – Relevé de conclusions du CNAS

Vous trouverez en pièce jointe ce relevé. Aucune réponse n'a été apporté aux points soulevés par les différentes déclarations liminaires.

3 – Point sur le CAL 2021 (actions locales)

Suite à un constat de manque d'informations, le délégué rappelle et invite à se renseigner directement sur le site de l'Action Sociale.

L'arbre de Noël (spectacle, goûters...)

Un appel au volontariat est passé pour le bon déroulement de l'Arbre de Noël et de son spectacle.

Concernant les cartes-cadeaux, le prestataire EDEN est remplacé par NATIXIS. Un vote a permis d'aligner les 3 catégories (0-3 ans, 4-12 ans et 13-14 ans) à un montant de 30 €, en raison de la situation exceptionnelle qu'a occasionné la pandémie covid.

Rappel : cette année, un accompagnant pourra remplacer un parent de l'enfant avec justificatif.

Les vacances psychologiques ont été reconduites. Cette action est renforcée par l'ouverture de l'accès aux retraités.

La carte culture de la ville de Lyon est proposée pour un montant de participation agent de 24 € pour les +25 ans et 10 € pour les enfants.

Un abonnement au service streaming **INA TV et des chèques cinémas** sont également proposés aux retraités et également aux actifs.

Pour les enfants :

Des **minis colos**, sur la période de la Toussaint, ont été votées (participation parent 150€ par enfant):

- pour les enfants de 4 à 13 ans : apprentissage de la natation à Chamberet (Corrèze),
- pour les 6-13 ans et ados de 14 à 17 ans : multi-activités à Retournac (Haute-Loire).

Rappel **centres aérés**, le centre SNCF de la Bachasse à Oullins et celui de l'Équipement à Lyon 3^{ème} sont maintenus.

Pour les sorties adultes :

Nouveau : les documents pour les inscriptions aux différentes activités présents sur les Echos sont remplissables directement sur le PDF (plus besoin de les imprimer).

La sortie reportée au **Parc des oiseaux**, qui aura lieu le 25 septembre 2021, a actuellement 25 inscrits sur les 50 attendus.

Visites urbaines :

Les six visites prévues en 2020 ont été reconduites en 2021 : **Eaux de Caluire** en octobre, **Planetarium** et **6ème sens** en novembre.

Pour les retraités :

Vous pourrez trouver les différentes informations concernant les retraités dans le courrier envoyé par l'Action Sociale ce mois-ci.

La journée cirque IMAGINE de 2020 a été reconduite en 2021.

NOUVEAUTÉ : Un abonnement INA TV ou des cinéchèques ont été proposés.

4 – Choix fiches voyages 2022

Pour les actifs, trois sorties d'une journée et une sortie sur deux journées ont été choisies :

- « Charlie Chaplin » (musée et visite de Lausanne – 1 jour)
- Walibi (1 jour)
- Avignon (visite palais des papes et vieille ville – 1 jour)
- Marchés de Noël (Mulhouse et Colmar – 2 jours)

Pour les retraités également, une sortie à la Grotte Chauvet a été retenue.

Le voyage au Puy du Fou, voté pour 2022 du 20 au 22 août avec spectacles du soir compris, se précise : l'hébergement sera finalement dans deux hôtels à 15 km du parc. Il est rappelé que les enfants majeurs rattachés au foyer fiscal pourront participer à cette action.

Le projet d'une sortie intergénérationnelle sera à l'étude lors de la prochaine réunion.

5 – Questions diverses

Le délégué indique que les logements provisoires proposés par REZO sont à saturation. L'AS a pu attribuer 16 logements mais il reste 25 demandes n'ont pu être satisfaites.

Une nouvelle consultation pour la mise en place des chèques-avocat aura lieu fin septembre, le cabinet exposera ses propositions.

Les représentants FO Finances : Florence BERGHEAUD (SIE EST LYONNAIS), Sylvina RODRIGUES DE CASTRO (SIE LYON-BERTHELOT), Erwan VESSAYRE (DIRECTION- Sce recettes non fiscales), Olivier FLACHAT (PCRP 2)